Rédaction - Administration - Publicité
100, rue de Richelieu, Paris (2e)
Téléph. : RICHELIEU 81-55, 56, 57, 58
Adresse télégraphique : PARISPRES-PARIS
Les petites annonces sont reçues au bureau du journal tous les jours, sauf samedi après-midi, dimanche et fêtes, de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h.

Tarif des abonnements
3 mois. 140 fr.
6 mois. 260 fr.
1 an... 500 fr.
c/c4.154-31 Paris
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.
2 Francs

Paris-presse
DERNIÈRES NOUVELLES DU MONDE

DIMANCHE 20 Janvier et LUNDI 21 Janvier 1946
Sainte-AGNES Saint-FABIEN
3e ANNEE - N° 372

LE TEMPS QU'IL FERA
AUJOURD'HUI : Ciel clair devenant nuageux. Vent du sud faible. Température maxima en légère hausse.
DEMAIN : Ciel peu nuageux, faibles pluies dans la soirée. Vent du sud modéré. Température maxima en légère hausse. Dégel.

DERNIÈRE ÉDITION

PRENANT LA PAROLE A L'O.N.U. M. GEORGES BIDAULT DÉCLARE:

"La France accepte la mise en tutelle DU TOGO ET DU CAMEROUN

en réservant les droits que ces populations tiennent dans la communauté française"

(D'UN CORRESPONDANT PARTICULIER)

LONDRES, 19 janvier. *(Par téléphone.)*

IL faisait un vrai temps d'hiver, ce matin, à Londres et le soleil rouge à travers la brume donnait au parc de Saint-James, encore couvert de la neige d'hier, un air de paysage de carte de Noël et, au dôme de Central Hall, tout proche, l'aspect d'une église russe.

A 10 h. 40, M. Spaak ouvre la séance, mais les haut-parleurs ne fonctionnent pas et le président disparaît par où il était venu, c'est-à-dire derrière les tentures bleues qui servent de fond à l'estrade présidentielle.

La salle est encore à moitié vide.

A la table française M. Paul-Boncour relit les feuillets d'un discours, entouré de toute la délégation. Les Américains et les Russes sont là, mais il n'y a personne encore chez les Britanniques. Par contre, les tribunes du public et des visiteurs de marque sont copieusement garnies.

La séance est reprise à 11 heures.

M. Bidault à la tribune

Il est midi 10 quand M. Bidault monte à la tribune.

Après avoir souligné que la Charte, dont les termes ont été souscrits, doit devenir la Charte de tous les peuples et que l'œuvre de l'O.N.U. sera de surmonter « l'insolence de l'erreur ou le caprice de la folie », le ministre des Affaires étrangères rend hommage à la mémoire du président Roosevelt qui avait voulu que l'organisation des Nations Unies devançât la Paix.

— Le Gouvernement français est heureux de voir ici s'amorcer des travaux qui sont une partie essentielle des règlements de la paix. Il est heureux d'offrir, pour la conférence de paix de mai prochain, l'accueil de Paris aux artisans de l'avenir.

L'appui des classes ouvrières

M. Bidault poursuit :

« Les artisans de la grande œuvre désormais entreprise manqueraient à leurs devoirs les plus essentiels s'ils ne restaient en contact étroit avec ceux qui ne cherchent point le malheur, mais que le malheur vient quérir, avec ceux qui sont le nombre et qui, étant le nombre, sont le travail.

» Le concours des masses laborieuses nous est indispensable. Elles nous proposent aujourd'hui leur appui par la voix d'une grande Fédération syndicale. En présence de cette œuvre et de cette demande, ma pensée se reporte à la déclaration que faisait déjà Lamartine, au lendemain de la Révolution de 1848 : « La paix qui » était autrefois une théorie, la paix » qui n'était que la grande pensée, » ce que l'on appelait l'utopie des » hommes d'Etat, la paix est devenue » l'instinct, la nécessité, la vie, la » paix de ces masses auxquelles nous » avons voué notre révolution. »

Le principe de la tutelle

C'est enfin le problème de l'administration des territoires sous tutelle :

« A ce sujet, en ce qui concerne les territoires actuellement sous mandat français du Togo et du Cameroun, souligne M. Bidault, la délégation française est autorisée à faire la déclaration suivante :

» Le Gouvernement français a, pendant 25 ans, administré ces territoires en se conformant à l'esprit aussi bien qu'à la lettre du mandat qu'il tenait du Conseil de la S.D.N. et s'est appliqué à y acclimater des méthodes de collaboration avec les populations.

» Le Togo et le Cameroun ont récemment désigné, par des élections démocratiques, des représentants à l'Assemblée constituante française, et leurs habitants vont élire, par la même voie de libres élections, une Assemblée représentative locale dans les premiers mois de cette année.

(Suite en page 2.)

VISAGES DE L'O.N.U

Voici les délégués de la Hollande : M. Van KLEFFENS (à gauche) et le professeur GERBRANDY, photographiés dans les couloirs de Central-Hall pendant une suspension de séance. Ils apportent dans les discussions une bonhomie et un calme exemplaires.

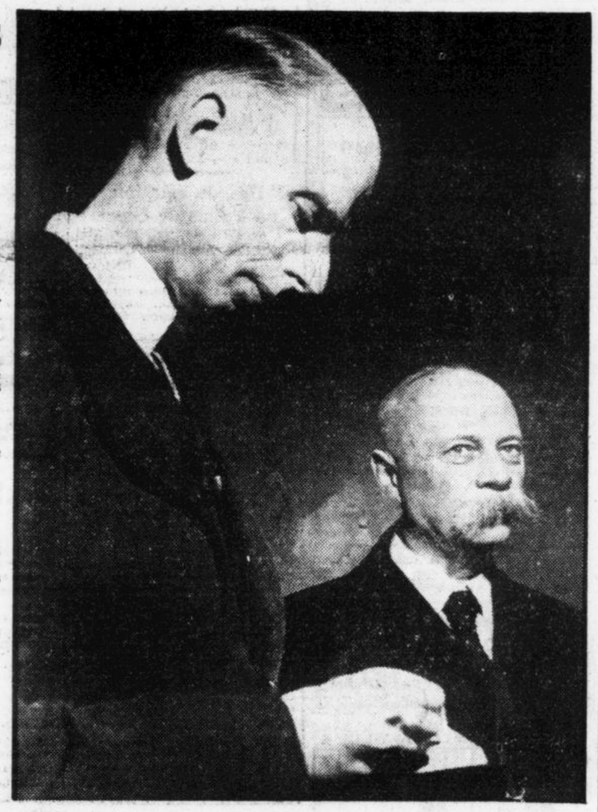

Sur 100.000 représentants de commerce il en reste 20.000...

LE TRAVAIL HONNÊTE ne paie plus 10

...Et ils vivent du marché noir

par François CHARBONNIER

JE gagnais avant guerre deux cent mille francs par an. Mon train de vie était alors en rapport avec ma situation et j'habitais boulevard Saint-Germain. La guerre est venue. Et mes gains actuels me permettent tout juste de payer mon loyer... »

M. Leba... est, depuis quarante ans, représentant de plusieurs grosses chocolateries. Maintenant, à l'heure où il pourrait penser au repos, il voit sa situation compromise. Depuis cinq ans, il dépense, pour vivre, les économies amassées dans les années prospères. Il est à bout.

— Et je ne suis pas le seul...

» Notre corporation, m'a-t-on dit à la Fédération des syndicats de voyageurs de commerce, groupait, en 1939, près de 100.000 représentants. Nous ne sommes plus guère que 20.000, et quelques milliers seulement d'entre nous travaillent régulièrement. »

— Ceux qui travaillent gagnent-ils assez pour vivre ?

— Cela dépend. Il y a d'abord l'exception. Je pourrais vous citer le cas de tel ingénieur-représentant qui place des machines-outils valant plusieurs millions. Une seule vente lui assure un bénéfice confortable : 50.000 francs. Mais cela lui demande plusieurs mois de travail.

— Et les autres ?

— Ils vivotent. L'outillage, la pharmacie, les produits de régime « marchent » à peu près. L'arrêté du 12 septembre prévoit que la rémunération des représentants qui sont payés au fixe ne peut être inférieure « à leurs appointements de 1936, multipliés par le coefficient 3,5 ». Inutile, n'est-ce pas, de parler du coût de la vie !

» Rien n'a été prévu pour ceux qui travaillent à la commission, et ce sont les plus nombreux...

» Les conditions de travail sont devenues, par ailleurs, très difficiles. Les frais professionnels ont naturellement augmenté. Deux mille représentants seulement bénéficient d'un permis de circuler. Il n'y a que quinze S.P. pour Marseille.

» Les voyageurs de commerce ont droit, sur les chemins de fer, à une réduction de 50 p. 100. Mais la carte « toutes zones », 2e et 3e classes, coûte déjà 3.400 francs, et il faut compter, en déplacement, une moyenne de 500 francs par jour pour l'hôtel et le restaurant. La plupart des maisons refusent de rembourser ces frais.

» Vous le voyez, la situation n'est pas brillante. Et je ne vous ai parlé que de ceux qui travaillent.

» En raison du manque de marchandises, continue le représentant de la Fédération, les patrons n'ont pas intérêt, bien souvent, à payer des commissions aux voyageurs, puisqu'ils ne peuvent même pas satisfaire à toutes les demandes de leurs clients. Le représentant est alors licencié ou contraint d'accepter dans l'entreprise un poste de bureau subalterne, un emploi de manutentionnaire ou de magasinier. Parfois il change de métier.

» Dans l'alimentation et la quincaillerie, par exemple, les comités de répartition ont pris notre place. Quelques maisons, il est vrai, ont conservé leurs collaborateurs.

Les représentants font, à leur clientèle, de simples visites de politesse. Je connais des représentants qui, de cette façon, ne reçoivent pas, en fin de mois, plus de 2.000 francs. »

— Comment peuvent-ils subsister ?

Mon interlocuteur répond par un geste vague : « Sur leurs économies. »

Affaires défendues

« A moins, reprend-il, qu'ils ne proposent à leurs clients des brosses à dents à 60 ou 80 francs, des peignes à 150, des thermomètres médicaux à 110 ou de la codéine à 80 fr. le gramme.

» Je connais, me disait un parfumeur du XVIe arrondissement, un représentant d'une maison fort sérieuse qui, lorsque nous avons fini de traiter nos affaires, sort de sa valise des savonnettes d'avant guerre, de la crème et des parfums et me les offre au prix fort et, bien entendu, sans facture ».

Les voyageurs de commerce sont souvent « poussés au marché noir » par leurs entreprises mêmes :

« La plupart du temps, écrivait dernièrement à « Paris-presse » M. Moreau, qui était, jusqu'en 1939, un des principaux représentants de l'une de nos grandes fabriques de radiateurs, c'est sous l'influence patronale que les voyageurs en sont arrivés à des opérations irrégulières, car le voyageur qui doit vendre pour vivre est obligé d'accepter d'appliquer les conditions que pose le vendeur et ce dernier, harcelé de demandes, ne confiera à son représentant que les affaires... devant être discutées de vive voix ou celles dont il attend un bénéfice illicite. »

Quelles sont les conséquences ? C'est tout l'appareil des ventes sans factures, des factures partielles et des dessous de table. Le représentant, comme le chef comptable, est devenu un complice bien utile, à qui l'on ne demande même pas s'il est d'accord. Et si le fisc a vent de l'affaire, le représentant est poursuivi comme son patron.

« Dans ces conditions, le représentant à qui on impose un risque trop grand, uniquement parce qu'il a besoin de vivre en vient à se dire que, risque pour risque, autant travailler avec une marge de bénéfice importante. Il surfait alors les prix de son patron et le voilà dans le marché noir. »

Dans le marché noir qui permet de vivre, alors que le travail honnête ne paie pas...

Prochain article :
IL FAUT SUPPRIMER les Comités d'organisation

LE GÉNÉRAL DE GAULLE ne prendra pas la tête d'un parti politique

Le bruit a couru que le général de Gaulle allait prendre la tête d'un parti politique.

Dans les milieux bien informés, on s'accorde pour déclarer que ce bruit est dénué de toute espèce de fondement.

Le général Juin sera-t-il résident général au Maroc ?

Le général de Gaulle a conféré, dans la matinée, avec le général Juin, chef d'état-major de la Défense nationale, et avec le général de Lattre de Tassigny, chef d'état-major général de l'armée. Selon certaines informations, l'entretien a porté sur l'éventualité d'une nomination du général Juin au poste de résident général au Maroc.

En hommage à la Résistance française

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS OFFRE UN AVION A LA FRANCE

Le gouvernement britannique a décidé de remettre au gouvernement français un avion « Lysander » en symbole des liaisons effectuées avec les réseaux de la Résistance pendant l'occupation allemande.

Le général de Gaulle a chargé M. Michelet, ministre des Armées, de recevoir cet appareil au nom du gouvernement français.

La cérémonie aura lieu le dimanche 27 janvier, à 11 heures, dans la cour des Invalides.

UNE ÉMOUVANTE CÉRÉMONIE A GLASGOW A LA MÉMOIRE DES MARINS DE LA FRANCE LIBRE

GLASGOW, 19 janvier *(dépêche « Paris-presse »)*. — Une émouvante cérémonie s'est déroulée à Greenock, à l'embouchure de la Clyde, d'où partirent la plus grande partie des unités des forces navales françaises libres pendant les années d'occupation.

Un monument représentant une ancre marine frappée d'une croix de Lorraine a été inauguré à la mémoire des marins de la France combattante morts pour la liberté.

Le premier lord civil de l'Amirauté, M. Alexander, représentait la Grande-Bretagne, et M. Massigli, ambassadeur de France à Londres, représentait notre pays. Ils étaient entourés de nombreuses personnalités, dont le lieutenant de vaisseau anglais qui commandait la base française de Greenock et qui, avant le défilé des troupes, reçut des mains de l'amiral Ortoli la croix de la Légion d'honneur.

La réorganisation des cadres devant le conseil supérieur de la Défense nationale

Dans l'après-midi, rue Saint-Dominique, le général de Gaulle a présidé les travaux du comité supérieur de la Défense nationale.

Après un débat décevant à la Constituante

Le duel PINEAU-TANGUY-PRIGENT *sera-t-il décisif ?*

par Georges GARREAU

LA première séance consacrée, hier, au grand débat sur le ravitaillement a certainement déçu la plupart des assistants.

Les critiques ne manquèrent pas ! Mais c'est une tâche facile. Il n'y a pas là de quoi réconforter le malheureux consommateur des villes auquel on n'a jamais demandé son avis quand on augmentait les prix ou qu'on laissait s'étaler le marché noir, parce qu'on comptait secrètement sur lui pour assurer la collecte dont le ravitaillement officiel était incapable...

Mais le législateur se doit d'apporter autre chose que des critiques. Comme le Gouvernement, il se doit d'avoir des idées, d'être capable d'élaborer un plan d'ensemble, cohérent, constructif. Et nous n'avons eu, hier, que de timides suggestions fragmentaires, dans les seuls domaines jugés sans répercussion électorale dangereuse.

Séance décevante, certes !

Et, cependant, elle ne pouvait guère être que ce qu'elle fût.

Tous les partis étaient gênés parce qu'ils sont solidaires d'une politique que, surtout en ce domaine, ils ont toujours pratiquée en commun.

M. Morice, au nom des radicaux-socialistes, se chargea malicieusement de le leur rappeler.

Tous les orateurs étaient gênés parce que le mécontentement des consommateurs a pour cause principale une hausse constante des prix sur laquelle les élus de province se montrent fort réservés par crainte de déplaire aux électeurs ruraux.

En vérité, dans ce débat, comme dans tous les autres, chacun songe à ses électeurs.

Il n'y a que M. Minjoz qui osa se prononcer pour un blocage sévère des prix. Ce n'est pas précisément la politique de son collègue de groupe, M. Tanguy-Prigent.

Mais comment pourrait-on tirer impartialement une conclusion d'un débat où tous les orateurs ont commis la faute de vouloir parler de tout et n'ont qu'effleuré très superficiellement chaque sujet au lieu de savoir se borner à en traiter un seul à fond ?

En vérité, le débat ne s'animera vraiment que lorsque M. Tanguy-Prigent et M. Pineau s'affronteront sous l'œil inquiet de leurs collègues de groupe.

Ce duel sera-t-il décisif ? La vérité sera-t-elle enfin livrée au pays ?

Il n'y en a qu'un qui pourra garder un sourire discret, c'est M. Ramadier qui essuya les plâtres au moment le plus difficile, à l'heure où il n'y avait pas de moyens de transport, où les boches avaient laissé le pays vidé de toute substance et qui... après tout, n'avait pas fait plus mal que ses successeurs dans des conditions beaucoup moins favorables...

Sans doute pense-t-il que M. Pineau s'était acquis, au début de son ministère, une popularité facile en dilapidant un peu hâtivement son héritage ?

La faillite du ravitaillement a été mise en accusation à la Constituante.

On attend que les interpellateurs veuillent bien faire figure de syndics courageux et désintéressés.

FRANCIS ANDRE, SAUNIER et sept de leurs complices condamnés à mort

LYON, 19 janvier. — Les longs débats du procès de la Gestapo lyonnaise se sont terminés aujourd'hui à midi.

Le jury a prononcé neuf condamnations à mort, alors que le commissaire du gouvernement n'en avait demandé que sept : Francis André, Saunier, Egger, Seta dit Constantini, Galliloud, Bressy, Morelli, Thoreau et Daujard.

Bruner est condamné aux travaux forcés à perpétuité ; Gilberte Simon, à quinze ans ; son frère Charles, à dix ans, et Assire, à cinq ans.

Que deviennent les gâteaux saisis sur la voie publique ?

Triste trophée de la victoire de deux agents sur un marchand à la sauvette, une quinzaine de brioches attendaient hier sur la cheminée poussiéreuse d'un commissariat du 16e l'arrêt qui déciderait de leur sort...

Dans tout Paris, tous les jours, on confisque ainsi des centaines de gâteaux fabriqués en cachette. Que deviennent ces douceurs après que, prisonnières, elles ont subi la grossière promiscuité des harengs saurs ou des bottillons d'ail ?

Il y a quelque temps encore, les commissariats étaient autorisés à en faire don aux œuvres d'assistance, de charité et aux hôpitaux. Maintenant, la police économique ordonne que toutes denrées confisquées soient portées au bureau des saisies du quai des Orfèvres par un agent spécial du commissariat. Là, tout est soigneusement étiqueté et rangé dans des placards.

Vont-ils ensuite aux archives, ces gâteaux ou, complètement rassis, affaissés et perdus, sont-ils un jour jetés au bien encore généreusement donnés — trop tard — aux malheureux ?

RUE FRANÇOIS-Ier

Un mort et deux blessés dans un incendie au Q.G. de la division Leclerc

Un incendie s'est déclaré, ce matin, 12, rue François-Ier, dans l'immeuble occupé par le Q.G. du corps expéditionnaire d'Extrême-Orient.

Le sinistre a pu être maîtrisé par les pompiers.

D'après les premiers éléments de l'enquête, il semble que l'incendie ait pour origine l'imprudence d'un soldat qui, ayant allumé un poêle avec de l'essence, avait laissé à proximité un « jerrican » plein de liquide.

Atteint par l'essence projetée lors de l'explosion du bidon, le soldat Jacques Dutrait, 23 ans, a été mortellement brûlé. Deux autres militaires ont été brûlés, dont le sergent-chef Jean Martin, grièvement.

Il n'y a pas de chômage chez les bandits parisiens

● **La police a arrêté en flagrant délit de vol, dans l'appartement de Mme Joséphine Storz, 17, rue des Deux-Ponts, le Polonais Jean Turko, 38 ans, manœuvre, demeurant en hôtel, rue de la Verrerie. Le commissaire du quartier de l'Arsenal ayant découvert, au cours de son enquête, une quantité importante de marchandises américaines se trouvant chez Mme Storz, a prié également celle-ci de se tenir à sa disposition.**

● **Deux bandits masqués ont fait irruption dans le magasin de M. Joseph Rivière, horloger-bijoutier, 20, rue Sainte-Isaure. Ils ont forcé le commerçant à ouvrir son coffre-fort où ils ont dérobé de nombreux bijoux, de l'or et une somme d'argent importante.**

Puis, ils ont rejoint deux complices qui les attendaient dans une automobile, et les quatre malfaiteurs se sont enfuis.

Le montant du vol dépasse 500.000 fr.

● **Un malfaiteur en uniforme a attaqué dans son établissement, Mme Marinette Pradeaux, restauratrice, 21, rue de la Victoire, et, après l'avoir frappée et ligotée, lui a dérobé quatre mille francs.**

Aux points seulement

Cerdan a battu Tenet

Hier soir, au Vél' d'Hiv', devant un public considérable, Cerdan a rompu avec son habitude des « victoires-éclairs » : il n'a pu battre qu'aux points le « vétéran » Tenet.

⁂

A droite, Cerdan place un crochet du droit, que Tenet bloque grâce à sa garde en « crouch ».

⁂

(Lire les détails en rubrique sportive.)

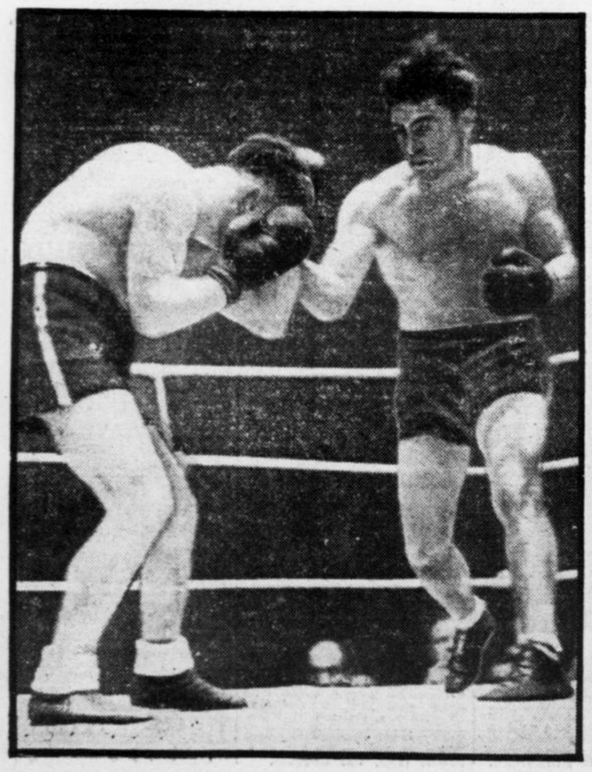

LA MULTIPLICATION DES RATS

TOTAL DES JOURS		TOTAL DES RATS
0	Origine : un couple de rats	2
35	Gestation : 35 jours. Portée 10 ratons minimum (et cela peut monter jusqu'à 19)	+ 10
+125	10 ratons forment 5 couples, lesquels procréent au bout de 90 jours. Avec les 35 jours de gestation, cela fait 125. Donc, en 125 jours, il y aura 50 rats nouveaux	+ 50
+125	50 ratons forment 25 couples, lesquels, comme les précédents, procréent au bout de 125 jours. En 125 jours donc, ils produiront 250 rats nouveaux..	+ 250
+125	250 ratons forment 125 couples, lesquels, comme les précédents, procréent au bout de 125 jours. En 125 jours donc, ils donneront 1.250 rats nouveaux	+1.250
=410	Total provisoire : en 410 jours, notre couple de rats AURAIT produit ..... si chaque femelle s'était contentée d'une seule portée par 410 jours. Or, elle met 10 rats minimum au monde tous les 125 jours. Et comme il y a plus de 3 fois 125 jours dans 410 jours, et que, d'autre part, on suppose qu'il naît une femelle sur deux rats, on devra, pour approcher le plus possible la moyenne exacte, poser l'opération suivante : $\frac{1.562 \times 10 \times 3}{2}$ =	=1.562
	A ajouter aux 1.562 précédents, cela donne comme total, en 410 jours	+23.430
	Et par an (365 jours) : $\frac{24.992 \times 365}{410}$ =	=24.992 =22.248

CONCLUSION : un couple de rats produit, au minimum, 21.900 autres rats par an

27 janvier **MOBILISATION générale contre les rats**

Mais les troupes ne sont pas combatives et l'armement est dérisoire

« Disposez les boîtes à ordures en nombre suffisant, munissez-les d'un couvercle, blindez le bas de vos portes, fermez les soupiraux avec un grillage dont les mailles n'auront pas plus d'un centimètre et demi et dont le fil n'aura pas moins d'un millimètre ; si vous n'avez pas de grillage « ad hoc », fermez vos soupiraux avec une tôle percée de petits trous.

« Nettoyez, en outre, vos cours et vos caves, bouchez les trous au ciment, munissez vos gargouilles de paniers métalliques... » Quand vous aurez fait tout cela, vous serez prêts pour entrer dans l'ordre de la bataille contre les rats qui va commencer le 27 janvier.

Et si vous voulez savoir comment vous vous procurerez poubelles neuves, couvercles étanches, grillage réglementaire, tôle repercée, paniers métalliques, « blindage » pour les portes, interrogez l'Administration qui va, dit-on, débloquer les matériaux nécessaires. On doute, cependant, qu'en raison de l'abondance des demandes, elle y parvienne... Encore un scandale de l'armement ! Mais l'ordre est là ! La semaine de dératisation va s'ouvrir dans quelques jours !

Le bureau d'hygiène de la préfecture de police, où se trouve le grand quartier général des opérations, a pris ses dernières dispositions stratégiques pour la campagne qui se développera dans toute la région parisienne.

L'urgence du recours aux armes chimiques et bactériologiques a déjà été exposé à la population dans une proclamation de M. Luizet mobilisant ses unités spécialisées.

Les hostilités commenceront le 27 janvier et dureront jusqu'au 2 février inclus. Cette guerre totale sera également une guerre éclair : il faudra qu'en huit jours l'ennemi soit exterminé...

Le contrôle le plus rigoureux sera exercé pendant la semaine de dératisation par des vérificateurs allant sur place s'assurer que toutes les dispositions prévues par l'arrêté préfectoral ont réellement été prises. Ils examineront également les moyens employés pour la destruction des animaux. Toute négligence sera l'objet de procès-verbaux. Les infractions constatées seront signalées aux tribunaux compétents, et les arrêts de ces conseils de guerre seront exemplaires...

Mais, en dépit de ces menaces, les troupes de réserve mobilisées par le préfet, en la personne des Parisiens, font déjà preuve de piètres qualités combatives. Cette absence d'esprit guerrier, jointe à la carence de l'armement, va sans nul doute avoir les conséquences les plus fâcheuses sur la conduite des opérations. Et il est à craindre que la guerre aux rats soit surtout une « guerre des nerfs » dont seuls les journaux parleront !

Seulement, voilà, les rats ne sont pas nerveux de nature, et... ils ne lisent pas les journaux.

Le 21, de la Concorde au Rex

LES PARISIENS *verront défiler* la musique de l'Air et celle de la R.A.F.

Le 25 au REX
GALA franco-britannique sous le patronage de **Paris-presse**

NOUS avons dit que le 25 janvier, à 20 h. 30 aurait lieu au Rex un grand gala placé sous le patronage de « Paris-presse » et organisé au profit de l'Hôpital Britannique de Paris.

Au cours de cette soirée aura lieu la première représentation du film de Noel Coward « L'Esprit s'amuse », et Robert Pisani présentera sur la scène du Rex la Compagnie des Ballets de « L'Oiseau Bleu » dans « Suite romantique » sur des musiques de Chopin, la Musique de la Royal Air Force, sous la direction du lieutenant Simms, et pour sa rentrée sur une scène parisienne, Ray Ventura et son orchestre.

◆

La veille de ce gala, les Parisiens auront la joie d'entendre la Musique française de l'Air et celle de la Royal Air Force, qui partiront à 10 h. 30 de la place de la Concorde et défileront par la rue Royale et les grands boulevards jusqu'au cinéma le Rex.

Pour le gala, la location est ouverte. Prix des places : 200 et 500 francs. Au Rex (Central 83-93), à « Paris-presse » (100, rue de Richelieu), à l'Hôtel Scribe et au cinéma Le Colisée.

Lady Dona Saint-Columb (Joan Fontaine) s'embarque à bord de « La Mouette » qui va lever l'ancre : La riche Anglaise découverte va partager la vie hasardeuse du corsaire (Arturo de Cordova).

« Frenchman's Creek » (L'Aventure vient de la Mer), le film Paramount en technicolor qui passionne actuellement l'Amérique.

L'aventure vient de la mer

LA PLUS BELLE HISTOIRE D'AMOUR PAR DAPHNÉ DU MAURIER

Paris-presse

La vie à bord

Soudain, de derrière elle, un ordre clair, impérieux, fut lancé et, tournant la tête, elle aperçut le Français, les mains dans le dos, l'expression intense, alerte, debout à côté du timonier.

Elle s'étonna de le voir si différent de son compagnon de la rivière qui, assis près d'elle dans le canot, les manches roulées au-dessus des coudes, les cheveux en mèches sur les yeux, avait débrouillé sa ligne, puis construit un feu sur la rive et fait cuire un poisson.

Se sentant importune, sotte femme parmi tous ces hommes occupés à leur besogne, sans un mot, elle alla se tenir à l'écart, près du bastingage, là où elle ne risquerait pas de le gêner pendant qu'il donnait ses ordres et surveillait du regard le ciel, l'eau, les berges de la rivière.

Lentement, le navire gagnait de la vitesse; le vent du matin, arrivant des collines, gonflait ses grandes voiles. Tel un fantôme, il glissait sur l'eau calme de la crique, frôlant presque les arbres lorsque le chenal se rétrécissait.

Cependant, le Français se tenait toujours auprès de l'homme à la barre, lui indiquant la manœuvre, attentif à la sinuosité des rives. Puis, la rivière apparut, dans toute sa largeur et le vent d'ouest, qui en ridait la surface, vint frapper en plein « La Mouette ». Sous le choc, elle donna légèrement de la bande, ses ponts obliques, aspergés d'une poussière d'embruns. Là-bas, à l'orient, le jour se levait et le ciel, voilé d'une brume vaporeuse, avait l'éclat annonciateur du beau temps.

Venant du large, au delà de l'estuaire, une âcre et fraîche saveur marine imprégnait l'air. Lorsque le bateau pénétra dans les eaux de la rivière, les mouettes s'élevèrent en tourbillons et se mirent à le suivre.

Les hommes avaient cessé leur chant. Le regard tourné vers la mer, ils avaient une attitude d'expectation, comme si, trop longtemps, ils étaient restés inactifs et que, soudain, une soif les dévorait, une ardeur les enflammait. Comme le navire franchissait la barre à la sortie de l'estuaire, de nouveau, l'écume des hautes vagues rejaillit sur le pont ; souriante, Dona en sentit le goût sur les lèvres. Levant les yeux, elle s'aperçut que le Français avait quitté le timonier et se tenait auprès d'elle. Lui aussi avait été aspergé par l'embrun, car sur sa bouche, il y avait du sel, et ses cheveux étaient mouillés.

— Vous aimez ça ? demanda-t-il.

Rieuse, elle fit signe que oui. Comme il souriait et détournait son regard vers le large, une soudaine et glorieuse extase la saisit, car elle venait de comprendre qu'il était à elle, qu'elle l'aimait, que dès le début elle l'avait su, depuis l'instant où, pénétrant dans sa cabine, elle l'avait trouvé en train de dessiner le héron.

CHAPITRE X

Le cap sur la côte

Il était environ sept heures du soir, quand Dona, montant sur le pont, constata qu'une fois de plus le bateau avait changé de route et mettait le cap sur la côte.

Celle-ci ne formait encore qu'une tache à l'horizon, à peine plus précise qu'une écharpe de nuages. La journée s'était écoulée à louvoyer au large, en pleine Manche. Depuis douze heures, sous la forte brise qui n'avait cessé de souffler, « La Mouette » sautait et dansait comme un être vivant. Dona avait compris que le plan était de rester hors de vue jusqu'au crépuscule, puis, à la faveur de l'obscurité, de se glisser vers la côte. Le temps avait donc passé à ne rien faire ; l'occasion, toujours possible, de donner la chasse à un vaisseau marchand, rentrant avec sa cargaison, ne s'était point présentée. Aussi, l'équipage, fouetté par sa longue station en mer, ne rêvait-il qu'à l'aventure en perspective et aux hasards de la nuit. Excités comme des écoliers sur le point d'entreprendre une téméraire expédition, ils semblaient tous animés d'un entrain endiablé. Dona, qui les observait du pont, les entendait rire, chanter, échanger d'inépuisables plaisanteries. Sensibles à sa présence — n'ayant jamais eu de femme à bord — ils levaient de temps à autre les yeux vers elle et lui adressaient un regard, un sourire, empreint d'une aimable galanterie.

Ayant découvert un petit espace sec sur le pont, elle s'y installa, les jambes croisées comme une bohémienne, son châle retenu dans sa ceinture, les cheveux ébouriffés par le vent. Vers midi, comme du gaillard d'avant montait une chaude odeur de pain brûlé et de café noir, elle s'aperçut qu'elle avait une faim de loup. Bientôt, Pierre Blanc apparut sur l'échelle de la dunette, un plateau à la main.

Vivement, elle s'en empara, presque honteuse de son impatience. Il lui adressa un clin d'œil comique, familier, qui la fit rire et, roulant les yeux, il se frotta le ventre.

— Monsieur vous rejoindra dans un instant, dit-il, avec un sourire complice.

Décidément, comme William, tous semblaient vouloir favoriser leur rapprochement, s'en réjouir comme d'une chose naturelle et charmante, songea-t-elle.

Avec une voracité d'affamée, elle se jeta sur le pain, se coupa un gros quignon de croûte noire. Il y avait également sur le plateau, du beurre, du fromage, des cœurs de laitues. Entendant un pas, elle tourna la tête et aperçut le capitaine de « La Mouette » qui la regardait. Le Français s'assit à côté d'elle et prit le pain.

(*A suivre.*)

RESUME

LADY Dona Saint-Columb, qui a fui la vie absurde qu'elle menait à Londres, pour vivre dans son domaine de Navron, en Cornouailles, y a fait, malgré elle, la connaissance du capitaine du bateau-pirate La Mouette, *qui s'abrite dans une crique de sa propriété. C'est un charmant Français, comme elle évadé des contraintes. Ils se comprennent admirablement. Dona a décidé de suivre le Français qui a douté de son courage, dans une expédition. Elle a combiné cette évasion avec son domestique, William, et est maintenant à bord de* La Mouette.

M. BIDAULT fait entendre à l'O.N.U. la voix de la France

(Suite de la première page)

» Le Gouvernement français se propose de poursuivre l'exécution de la mission qui lui avait été confiée par la S.D.N.

» Considérant qu'il est dans l'esprit de la charte que cette mission s'exerce désormais dans le régime de la tutelle, il est prêt à étudier les termes de l'accord qui définira ce régime dans le cas du Togo et du Cameroun, étant entendu qu'il n'en résultera pas pour les populations une diminution des droits qu'elles tiennent de leur intégration à la communauté française, et que ces accords seront soumis à l'approbation des organes représentatifs de ces populations. »

En prenant une telle décision, le Gouvernement français poursuit l'idéal qui, dans le passé, a toujours commandé son action.

Faut-il rappeler que la France, la première, en 1878, applique le suffrage universel aux populations noires de ces territoires situés dans le Nouveau-Monde ?

Faut-il rappler encore qu'il y a 80 ans, la France accordait la nationalité française aux Musulmans d'Algérie et même la citoyenneté française à certains d'entre eux ?

Faut-il rappeler enfin que, sous la IIIe République, bien souvent des membres du Gouvernement français furent des noirs des continents américain et africain ?

L'Europe absente

« Cependant, il est remarquable aujourd'hui, dans cette assemblée, de constater à quel point l'Europe en est absente. Les délégués de la France à la commission préparatoire l'ont déjà déclaré, la délégation française à l'assemblée générale tient à le répéter ici, tant le fait est capital et mérite réflexion : il y a, sans parler de l'Allemagne, naturellement, treize Etats européens à vocation internationale reconnue, représentant 150 millions d'habitants et un glorieux passé de civilisation, qui ne sont pas présents dans cette salle.

» Il est certain qu'on pourra, dans l'avenir, améliorer le texte de la Charte, car tout est perfectible sur cette terre. La France a déjà déclaré, en répondant au projet de Dumbarton Oaks « qu'elle serait prête, pour sa part, à s'engager plus avant et à consentir de plus grandes limitations de souveraineté, en échange d'une organisation internationale meilleure ». Et c'est déjà beaucoup que de donner existence concrète à nos institutions telles qu'elles existent.

» Nous sommes les serviteurs de la Charte dont tous les hommes de bonne volonté sont, envers le monde, les gardiens. »

M. Bidault regagne sa place, très applaudi.

Le nouveau barème de la boucherie

La préfecture de la Seine publie le nouveau barème des prix maxima de vente au détail de la viande de boucherie. Les prix, toutes taxes comprises, sont fixés à :

BŒUF : 1re catégorie, le kilo, 100 fr. ; 2e catégorie, le kilo, 42 francs.
VEAU : 1re catégorie, le kilo, 100 fr. ; 2e catégorie, le kilo, 54 francs.
MOUTON : 1re catégorie, le kilo, 110 francs ; 2e catégorie, le kilo, 48 fr.

Ces prix de détail sont applicables à la viande frigorifiée.

NOUVELLE DISTRIBUTION DE BOIS DE CHAUFFAGE

Par arrêté du préfet de la Seine, à partir du 20 janvier, le coupon A-H des cartes de charbon de la catégorie A et le coupon B-H des cartes de charbon catégorie B seront validés, le premier pour 100 kilos de bois de chauffage (50 kilos de gros bois et 50 kilos de charbonnette) et le second pour 200 kilos de bois de chauffage (100 kilos de gros bois et 100 kilos de charbonnette).

ravitaillement

Vos rations

Vin. — Aux J3, M, C, V, deuxième litre de vin du mois.

Saindoux. — Contre le ticket GE de la feuille de denrées diverses : 100 gr. aux E, 300 gr. aux J1 et J2, 450 gr. aux J3, 400 gr. aux M, C, V.

Noix. — 250 gr. aux J2 et J3 contre le DU feuille de denrées diverses.

Citrons. — 250 gr. aux J1 et J2 contre le D5 feuille de denrées diverses.

Sachez que...

Les consommateurs des catégories E, J1, V et grands mutilés de Paris sont avisés qu'ils peuvent retirer, à partir du mardi 22 janvier, au Service central du charbon de leur mairie, un titre d'approvisionnement supplémentaire de charbon. Se présenter muni de la carte d'alimentation.

Ets STERALAM
82, bd Barbès, 18e
153, r. Legendre, 17e
LITS ET VOITURES D'ENFANTS
Maison de confiance
« Dans une voiture ou un lit « STERALAM », Bébé sourira. »

RECHERCHES

Qui pourrait donner renseignements sur le soldat français qui au mois d'avril dernier voulait apporter des nouvelles à la gare de Mulhouse (Alsace), sur le soldat Eugène Beyer, né le 17-11-26, incorporé de force dans la Wehrmacht. Ecrire à Charles BEYER, 12, r. Aristide-Briand, **Lutterbach** p. Mulhouse (Alsace)

IMPOT SOLIDARITE par Conseil Fiscal 50, av. Wagram. WAG 52 75

Usine américaine de spécialités pharmaceutiques cherche pour Amérique procé. fabric. nouv. et brevet. Rép. à Comtant, 400.227. R.Vivienne,17,Paris

POUR VOTRE DECLARATION
IMPOT DE SOLIDARITÉ
Vr le **Compt Fiduc. d. Paris** (Fond en 1883),13,r.Grenéta,3e, Arc. 12-08

NON ! N'ATTENDEZ PLUS
Ecrivez BOUGA, 9, rue Houdon, 18e
BOIS CHAUFFAGE. - Livre domicile

Le cycliste qui a assisté à l'accident du camion Causse provoqué par la remorque bleue d'une voiture tourisme, accident survenu rue de Lyon mardi, à 8 h. 20, est prié de se faire connaître à : E. CAUSSE et Cie, 7 bis, rue du Louvre, PARIS 1er. — DERANGEMENT INDEMNISE.

PERDU CHIEN RICK BLANC TACHES MARRON, 15 janvier, Porte Saint-Denis. BAR JEAN CYRANO. Tél. 168. ST-GERMAIN-EN-LAYE. Récompense.

Entreprise constructions
ETUDIERAIT PROJETS
Facilités de paiement
Ecrire : Boite postale 11, ALBI.

courses

Résultats d'Enghien

PRIX DE L'ORNE

1. Urugue (R.-C. Simonard) (303) G. 78 à M. A. Cornet .....P. 20
2. Uiun (R. Hazet) (302) .....P. 12
R. au km. : 1'31"3 /10. — 5 partants. N. pl. : 301, 304, 305.

PRIX DE VITTEL

1. Samois (R.-C. Simonard) (402) G. 21 à Mme A. Cornet .....P. 12
2. Ste Marie du M. (H.Masson) (408)P. 21
3. Soulis (R. C.-Maillard) (407) ..P. 16
R. au km. : 1'27"4 /10. — 8 partants. N. pl. : 401, 403, 404, 406, 410.

PRIX DE CORDEMAIS

1. Torsade (Ph. Hanse) (110) ....G. 18 à M. F. de la Rille .....P. 16
2. Trois Amies (R. Bégou) (102) ..P. 25
R. au km. : 1'30"3 /10. — 7 partants. N. pl. : 101, 104, 105, 106, 108.

PRIX DE REDON

1. Usque ad Mortem (C.Bégou)(208)G. 119 à M. M. Patin .....P. 34
2. Ugolin D II (R. d'Haëne) (202) P. 21
R. au km. : 1'29"7 /10. — 7 partants. N. pl. : 201, 203, 204, 206, 207.

○

Une dépêche d'agence erronée nous a fait annoncer, dans notre précédente édition, l'annulation de la réunion de cet après-midi à Enghien. Il s'agissait, en réalité, des courses de cet après-midi à Pau, que l'état du terrain a rendues impossibles.

mots croisés du dimanche

PAR ANDRÉ CHARPENTIER

HOR. — 1. Artistes dramatiques. — 2. Le spectateur dit plutôt : « Bravo ! ». Plus d'un artiste l'est chaque soir et ne s'en porte pas plus mal. — 3. Lettre grecque. Le critique l'a au théâtre. — 4. Le régisseur en infl ige. — 5. En Italie. — 6. Celle des spectateurs diminue la recette. On le prend à l'entracte. — 7. En scène. Ce que sont maintes ficelles dramatiques. — 8. C'est le but de nombre d'intrigues. Ceux du théâtre ont la vedette. — 9. Possessif. Comédiens et musiciens le font. — 10. Père d'une héroïne de tragédie. Prénom féminin.

VER. — I. Ce n'est pas une grande étoile. — II. Lettre grecque. Période. — III. Ou le juge d'après ses actes. Est allemand. — IV. L'auteur comique ne la recherche pas. — V. Savants. Diminutif masculin. — VI. Renforce une affirmation. Virgile ne l'a pas porté à la scène. Le public. — VII. Ce que n'est jamais un ouvrage écrit pour les patronages. Pour le conférencier. — VIII. Provoque la fermeture de beaucoup de théâtres. Exclamation qui se mêle aux sifflets. — IX. Facilite le changement à vue. Négation étrangère. — X. Agrémente le dialogue. L'engagement d'un artiste en est un.

Solution du problème n° 288

HOR. — 1. Etale. Nota. — 2. Panacée. Ru. — 3. Angoulême (Ravaillac). — 4. Essor. Si. — 5. Gel. — 6. Nuit. Iota. — 7. Quiétude. — 8. Rouer. Aden. — 9. Ré. Angèle. — 10. Ossu. Lésée.

VER. — I. Epargner. — II. Tan. Eu. Ors. — III. Angéliques. — IV. Laos. Tué. — V. Ecus. Ira. — VI. Elodie. NL. — VII. Neer. Otage. — VIII. Etudes. — IX. Très. Adèle. — X. Au. Il. Enée.

Tandis que DAUTHUILLE obtenait le K.O. sur DESPEAUX

Un seul attaquant : CERDAN

Une solide forteresse : TENET

Nous nous sommes donc trompés. Contrairement à l'attente générale, Marcel Cerdan n'est pas parti en trombe, hier, dans le ring du Palais des Sports, pour en finir rapidement avec Edouard Tenet. Il a fait un combat d'attente, qui s'est prolongé peut-être plus longtemps qu'il l'escomptait, avec ce résultat que Tenet est allé à la limite des douze rounds.

Comme Charron contre le même adversaire, Cerdan « l'anéantisseur » s'est mué en boxeur. Au lieu de jouer le marteau pilon, il a sagement travaillé du gauche, tout comme le premier nommé avait jadis fait du droit, à cause de la différence de garde.

Pourtant Cerdan accusait une grosse supériorité, ses doublés, triplés et quadruplés préoccupaient tellement Tenet que celui-ci ne songea qu'à bloquer. Ça, il le fit en maître, une partie seulement des coups qui lui étaient destinés passant à travers le barrage de ses deux gants mouvants.

La plupart des attaques furent dirigées à la tête, mais Cerdan alternait cependant au corps, cher-

Le championnat Cerdan-Tenet a réalisé 40.000 francs de primes, et la rencontre Fouilloux-Mégret 35.000 francs, offerts, en principe, par la même firme. Il est vrai.

chant le foie, mais le coude de Tenet présentait alors un obstacle, à défaut des gants.

Si Tenet se défendait déjà fort bien contre le gauche, sa garde était encore plus hermétique contre le droit de son adversaire, qu'il craignait surtout, et c'est sans doute cette défense efficace qui fit tellement hésiter Cerdan.

Non pas que celui-ci se priva complètement d'attaquer des deux mains. A partir de la cinquième reprise, il s'y employa presque à chaque round, généralement sur la fin. Certains de ces déboulés — où on retrouva un peu du Cerdan habituel de ces temps-ci — éprouvèrent même Tenet parfois, mais sans le mettre en péril.

Dans la dernière partie du combat, Tenet fut, par moments, même puni, mais, véritable enclume, et animé de ce stoïcisme que nous avons maintes fois admiré, il refusa de se laisser désunir, encore moins abattre.

Plus de 4 millions

Tous les records ont été battus, hier soir, au Palais des Sports, et la recette a dépassé 4 millions.

Les pérégrinations de Cerdan, avant son championnat d'hier, ont-elles nui à sa performance ? Il est difficile de dire — car il a précisément adopté une tactique qui paraissait la plus ardue pour lui et a bien tenu les douze rounds — s'il était fatigué sur la fin, ou le serait à moins.

Le rôle qu'on s'imaginait devoir être celui de Cerdan a été rempli par le jeune Laurent Dauthuille qui, d'entrée, s'est jeté sur Jean Despeaux, le « sonnant » dès la première attaque. Ce dernier ne fut jamais dans la course et, au deuxième round, après qu'il ait été quatre fois au plancher, l'arbitre arrêta le combat alors que la serviette était jetée dans le ring.

Mégret, en bonne forme et en progrès, a fait match nul avec Fouilloux, un peu fantaisiste.

C.-W. HERRING.

Marcel CERDAN est venu nous rendre visite, ce matin, à Paris-presse, *pour nous conter... sa peine de n'avoir pu vaincre par k.-o. Et il s'est intéressé au récit, aux photos de son combat avec Tenet.*

Etait-ce le dernier match de Despeaux ?

Après sa défaite, Jean Despeaux était accablé.

J'abandonne la boxe, a-t-il murmuré. J'ai compris...

Une heure après, il était moins affirmatif, car Dupré l'avait regonflé:

— Un accident... Touché à froid !

Mais Despeaux, au fond, n'a plus envie de boxer.

"A Ferrer, maintenant" nous dit Cerdan à « Paris-presse »

Marcel Cerdan, frais et rose, nous a rendu visite, ce matin, à « Paris-presse ».

« Je suis fatigué d'avoir donné tant de coups... Et, au fond, je suis content d'avoir fait douze rounds. J'en avais perdu l'habitude. »

Et Marcel ajoute en souriant : « A Ferrer, maintenant, le 10 février, à Barcelone... ou à un autre ! »

Pas de réunion au Palais de Glace

A la suite du forfait de Kid Marcel, les organisateurs du Palais de Glace ont décidé d'annuler leur réunion de demain.

● *L'organisateur Cornier est mort, hier, à la suite d'une longue maladie. Nos condoléances émues à sa famille.*

"Jamais plus Tenet..." s'exclame Cerdan

A l'issue du match, ce fut du cœur de Cerdan :

— Jamais plus je ne veux rencontrer Tenet. Il fait, certes, ce qu'il doit faire pour ne pas être descendu, mais comment boxer un homme qui se cache ?

» Je n'avais qu'une crainte : m'abîmer les mains. Elles sont d'ailleurs enflées. Et pourtant, j'ai fait attention ! »

Charron-Dauthuille le 8 ? Oui ! si le vainqueur signe pour rencontrer Cerdan !

Le prochain gala de boxe du Palais des Sports aurait lieu, non le 1er février, mais le 8. Le match Charron-Dauthuille en se-

« Tenet a une grande technique du ring et n'est jamais pris au dépourvu, déclara Charron, mais il n'a pas attaqué comme avec moi ».

Pas d'opinion sur Cerdan par contre.

rait la vedette, car les organisateurs ont l'intention de ne présenter cette rencontre que si les deux hommes s'engagent, par contrat, à boxer Cerdan en cas de victoire.

« Mastran » à Gand

Oequinarenne est en pourparlers pour faire boxer Mastrantuano à Grand, jeudi prochain, contre Derme.

Flury bat l'Italien Casadei

GENEVE. — Le Suisse Flury a battu aux points, en 10 reprises, l'ancien champion d'Italie et d'Europe des poids moyens, Casadei. A la suite de ce succès, Flury songerait à se rendre aux Etats-Unis.

● *A Jemmapes, hier soir, Francis Jacques a battu, aux points, Honoré.*

Saint-Etienne, Lille et Lens se guettent

L'attrait principal de la 2e journée des matches « retour » du championnat de première division repose principalement sur la rencontre de Marseille, où Saint-Etienne se trouvera en présence de l'O.M.

Battu, à Roubaix, il y a huit jours, le « onze » stéphanois entend démontrer que sa défaite n'est pas sans appel, que le sort y aida et qu'il est capable de conserver les quatre points d'avance qu'il possède au classement sur Lille et Lens.

Nous pensons que les Stéphanois disposent des éléments suffisants pour justifier leurs prétentions. Mais allez donc affirmer quoi que ce soit avec l'O.M. !

Metz contre Cannes, c'est un match qui tient du combat et qui est de première actualité. Metz a commencé un travail de redressement qui a déjà produit ses effets. Cannes a gagné dix places en un mois et entend bien ne pas en rester là. A l'aller, Metz a battu son adversaire de demain (1-0) à Cannes, et celui-ci espère bien prendre sa revanche sur le terrain de son adversaire. Les coups de boutoir des Azuréens suffiront-ils pour confondre le jeu plus pondéré et plus serré des Lorrains ? On n'est pas sûr ; aussi ne serions-nous pas surpris de voir les deux clubs se partager les points.

Le Red Star, éclopé, va se rendre au Havre, et, une fois encore, courir un risque certain contre un adversaire qui lui est techniquement inférieur. Ses joueurs comprendront-ils enfin la situation dangereuse de leur club ?

Lucien GAMBLIN.

★ Nice, à Toulon, présentera : Géria ; Frusta, Pironi ; Rossi, Serge, Cleec ; Payan, Seila, J. Vallé, Castro, Fassone.

★ Demain, pour le Championnat de Paris amateur : *P.U.C.-Charenton ; Juvisy-Le Vésinet ; Le Perreux-Saint-Denis ; Racing-Montreuil ; Choisy-Nanterre ; C. A.P.-Puteaux.*

La visite de «Dynamo» = 100 paires de chaussures

LONDRES. — A la suite de la récente tournée en Angleterre de l'équipe russe « Dynamo », un fabricant de Birmingham a reçu de Moscou une commande de 100 paires de chaussures spéciales de football.

D'autre part, les organisations cyclistes russes vont passer en Angleterre des commandes de bicyclettes de course.

Chaillot, Lamboley, Le Boulch...

Demain, au Vél' d'Hiv', programme très varié qui commencera à 13 h., par la Médaille. Le clou sera constitué par la première série du Critérium d'Hiver des stayers.

Demi-fond : *Sur sa forme présente, Chaillot se qualifiera pour la finale. La 2e place sera très disputée entre Lamboley et Besson.*

Omnium pas de chance : *On peut l'appeler ainsi étant donné que, tour à tour, Peters, Prat et Blanchet ont déclaré forfait. Maurice Le Boulch aura là l'occasion de remporter une victoire, malgré la valeur de Surbatis.*

Omnium des routiers : *Desmoulins, plus pistard, peut fort bien renouveler son précédent succès sur P. Maye et se montrer supérieur à Tassin.*

Américaine amateurs : *Sur 50 km., il est possible que nous assistions à une 3e victoire de Long-Vervialle dans ce Prix Gontaut-Biron.*

Brassard à l'américaine : *Sur 4 km. en poursuite, Godeau-Dousset ont des chances de vaincre Mignat-Guillier.*

René MELLIX.

NANCY menait au repos : 1 à 0

C'est devant un public assez nombreux que débute le match Nancy-Stade Français. D'emblée, les Lorrains attaquent. Dans les cinq premières minutes, le jeu se maintient au centre du terrain. Sur une attaque de l'aile droite nancéienne, Domingo sauve en plongeant. Sur une belle action de Szego, Sesia passe la balle à Poblomme et Domingo doit concéder un corner.

Nancy, plus rapide, domine légèrement grâce aux efforts de Poblomme et de Sesia.

Le Stade réagit par Ben Barek et Brajon. Angel et Domingo sont alertés tour à tour. Sur une descente de Poblomme, Corbevoie envoie la balle en corner, mais Domingo dégage du poing. Après 20 minutes, rien n'est marqué, mais le Stade a dû concéder quatre corners.

Nancy mène par 1 à 0

Nancy domine toujours et Domingo arrête brillamment un tir de Tyltsl. Sur une passe de Mandaluniz, Berbette réussit un beau shot bien stoppé par Angel.

Le Stade pratique un jeu plus méthodique mais beaucoup plus lent. Sur une attaque de Nancy, Poblomme exploite une mésentente entre Grégoire et Domingo, pour marquer le premier but à la 24e minute.

Nancy, 1 ; Stade, 0.

A la mi-temps : Nancy, 1 but; Stade Français, 0.

Guy CHAMPAGNE.

Le Racing doit vaincre

Le Racing rencontrera Rouen demain après-midi, à 14 h. 30, au Parc des Princes. Les deux adversaires viennent de réussir des performances de valeur et la confrontation est équilibrée.

Le « onze » de Rouen est plus rapide et plus volontaire que celui du Racing, mais sa technique est nettement inférieure à celle de son adversaire.

De plus, si la défense des Normands est solide, leur ligne d'avants n'est pas d'une efficacité remarquable. Logiquement, les Racingmen devraient remporter une assez nette victoire, en dépit du brio de Dambach et de Besse.

Les équipes :

Rouen : Dambach ; Rivière et Duhamel ; Blondel, Besse et Wycart; Leprévost, Vela, Duchesne, Rio et Deshaies.

Racing : Molinuévo; Dupuis et Salva ; Samuel, Lamy et Fleuriau; Gabet, Didi, Bongiorni, Suprina et Vaast.

Jacky Chekler

Jacky Chekler, qui a battu, hier soir, au Vél' d'Hiv', Jean Bonnet, est un jeune coureur de 20 ans, qui a fait ses débuts en 1944 et qui, depuis, a remporté 15 victoires.

Il a été, en 1945, champion de France de vitesse amateurs et a battu le record de l'heure de Jean Bonnet, en portant la distance parcourue à 49 km. 500.

Il a été, également, champion de France de demi-fond amateurs.

Jacky Chekler est un coureur très complet, qui a déjà fait ses preuves sur piste et sur route.

Le Boulch, Lamboley, Chaillot, Besson, Mellet, Bonnet, Jacky Chekler, Lucien Gamblin, Jean Bonnet, Jacky Chekler, Lucien Gamblin, Jean Bonnet, Jacky Chekler, Lucien Gamblin, Jean